

**FORMULAIRE OFFRE DE POSTE pour une publication sur Choisirleservicepublic.gouv.fr
Bureau des personnels d'inspection**

Tout formulaire ne respectant pas cette consigne vous sera immédiatement retourné.

1) Statut du poste : ☐ susceptible d'être vacant
☒ vacant

2) Intitulé du poste : IEN 1er degré – Contrôle de l'enseignement privé

3) Descriptif de l'employeur :

données obligatoires	→	ACADEMIE : LYON RECTORAT DE LYON VILLE : Lyon ADRESSE : 92 rue de Marseille BP 7227 69354 LYON cedex 07
autres précisions que vous souhaiteriez apporter	→	

4) Description du poste :

DATE DE PRISE DE POSTE : 01/09/2023

DESCRIPTION DU POSTE :

Le régime juridique applicable à l'ouverture, au fonctionnement et au contrôle des établissements privés hors contrats (EPHC) résulte des dispositions de la loi n°2018-266 du 13 avril 2018 visant à simplifier et mieux encadrer le régime d'ouverture et de contrôle des établissements privés hors contrat et à la loi n°2021-1109 du 24 août 2021 confortant les principes de la République.

L'académie de Lyon compte 3 départements (Ain, Loire et Rhône) et totalise 289 écoles privées sous contrat et 69 écoles privées hors contrat réparties de la façon suivante :

Ain : 37 écoles privées sous contrat dont 4 avec une ULIS, 10 écoles privées hors contrat
Loire : 108 écoles privées sous contrat dont 7 avec une ULIS, 11 écoles privées hors contrat
Rhône : 144 écoles privées sous contrat dont 10 avec une ULIS, 48 écoles privées hors contrat

L'EN 1er degré en charge du contrôle de l'enseignement privé sera directement placé auprès du directeur de la direction de l'enseignement privé et de l'instruction dans les familles (DEP-IEF). Ses missions s'inscriront dans les 3 domaines suivants :

1) Le contrôle des établissements privés hors contrats (EPHC)

- Procéder au suivi des communications avec les EPHC ;
- En lien avec le Guichet-Unique, élaborer le calendrier annuel des inspections des EPHC
- Participer au contrôle des EPHC (notamment au contrôle systématique des EPHC en cours de première année de fonctionnement) ;
- Rédiger les rapports suite aux inspections et accompagner les coprs d'inspecteurs dans cette mission ;
- Participer avec le Guichet unique à la rédaction des courriers de mise en demeure
- Réaliser des inspections ponctuelles dans le cadre des demandes de reconnaissance des écoles techniques privées / écoles de production/des demandes de passage sous contrat et des demandes d'habilitation à recevoir des élèves boursiers ;
- Contribuer à la réalisation et au suivi des différentes enquêtes.

2) Le contrôle pédagogique des maitres de l'enseignement privé sous contrat (EPSC)

- Participer à la diffusion de l'information concernant les grilles d'évaluation et évaluer les maitres délégués de l'enseignement privé ;
- Participer à l'examen des demandes de changement d'échelle et de rémunération des maitres de l'enseignement privé qui en font la demande ;
- Contribuer au suivi RH des délégué de l'enseignement privé (formation, accompagnement et tutorat).

3) Le contrôle de l'instruction en famille 1er degré

- Participer à l'examen des demandes d'autorisation d'instruction dans la famille ;
- Participer au contrôle pédagogique de l'instruction dans la famille.

5) Conditions particulières d'exercice :

L'IEEN 1er degré en charge du contrôle de l'enseignement privé est directement placé(e) auprès du directeur de l'enseignement privé et de l'instruction dans les familles. Il/elle exerce une mission académique.

Le poste est implanté au rectorat de l'académie de Lyon.

6) Descriptif du profil recherché

Très bonne connaissance :

- des modes de fonctionnement des administrations publiques ;
- du système éducatif, des politiques publiques et de leurs enjeux actuels ;
- de la place de l'enseignement privé et de son évolution

Investissement professionnel et disponibilité.

Capacité à se repérer et à agir dans un système complexe ;

Loyauté et éthique professionnelle ;

Qualités d'organisation, d'initiative ;

Aptitude à travailler en collaboration avec de nombreux acteurs/rices.

L'IEEN 1er degré en charge du contrôle de l'enseignement privé doit être un(e) professionnel/le reconnu(e) disposant d'une bonne expérience de terrain. Il/elle devra se montrer en capacité d'agir sereinement dans un contexte qui peut avoir des répercussions politiques et médiatiques fortes.

7) Informations complémentaires : procédure pour candidater, à compléter

PROCEDURE POUR CANDIDATER :

Les dossiers de candidature, constitués d'un CV, d'une lettre de motivation, de la copie du dernier arrêté de promotion ou de nomination, doivent parvenir par la voie hiérarchique dans un délai de :

15 jours

à compter de la présente publication, selon les indications suivantes :

- l'original doit être expédié à :

Madame la rectrice de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes, rectrice de l'académie de Lyon, aux courriels suivants : cab.recteur@ac-lyon.fr ; secretaire.general@ac-lyon.fr ; sg.drh@ac-lyon.fr ; deep@ac-lyon.fr ; de-direction@ac-lyon.fr

- Un double devra être envoyé par mail à :

ienpremiersecondegre@education.gouv.fr

Ainsi, votre candidature sera bien enregistrée par le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse - Direction de l'encadrement – Sous-direction des carrières des personnels d'encadrement – Bureau des personnels d'inspection DE SE 2-2

Il est donc inutile d'envoyer au ministère, le double de votre dossier de candidature par courrier.

Aucune candidature ne sera traitée dans l'outil. Il convient de se reporter aux contacts mentionnés dans la fiche de poste.

8) Localisation du poste :

Lieu d'affectation (sans géolocalisation) : 92 rue de Marseille, 69007 Lyon

Région : Auvergne-Rhône-Alpes

Département : Rhône

N° dpt : 69